**Liste des déchets interdits dans votre poubelle :**

* **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
* **Les médicaments périmés :** ils doivent être rapportés en pharmacie afin de [s’assurer](https://www.papernest.com/assurance-habitation/) qu’ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée
* **Les déchets d’équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l’obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains [opérateurs mobiles](https://www.boutique-box-internet.fr/test-eligibilite/) récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
* **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
* **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** :vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
* **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N’hésitez pas à [appeler](https://www.fournisseur-energie.com/edf-fournisseur-historique/appeler-service-client-edf/) votre garagiste à l’avance pour être sûr qu’il reprend bien les anciens pneus.